

Ces engagements et ces projets sont déjà en chantier et on effectue déjà des investissements avec beaucoup d'efficacité.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE DE TERRE-NEUVE

Mme le Président: Tous les députés à la Chambre voudront sans doute se joindre à moi pour saluer l'ancien premier ministre de la province de Terre-Neuve, l'honorable J. R. Smallwood qui se trouve dans notre tribune.

Des voix: Bravo!

* * *

● (1425)

LES RESSOURCES NATIONALES

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT CONCERNANT LA PROPRIÉTÉ DES RESSOURCES CANADIENNES

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai une question à poser au premier ministre. Il se rappellera qu'en 1974, il a pris un engagement en ce qui concerne la propriété des ressources canadiennes quand il a dit:

... qu'au moins 50 p. 100 et de préférence 60 p. 100 des nouveaux projets dans le domaine des ressources naturelles devraient appartenir à des intérêts canadiens.

Il y a presque deux ans aujourd'hui, je lui ai demandé si le gouvernement maintenait cette politique et il a répondu que oui. Le premier ministre a pris une position identique au cours de la dernière campagne électorale. Je voudrais lui demander aujourd'hui si c'est toujours la politique du gouvernement.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, c'est toujours notre objectif. J'ai eu l'occasion, la dernière fois que j'ai répondu à la question et aussi pendant la campagne électorale, de dire ce que nous avons fait et ce que nous continuerons à faire, surtout dans le domaine des ressources énergétiques.

M. Broadbent: Madame le Président, il s'agissait d'un engagement et non d'un objectif. En 1974, à Sault-Sainte-Marie, le premier ministre a dit que «50 p. 100 et de préférence 60 p. 100» des futurs projets de développement appartiendraient à des intérêts canadiens. Cet engagement devait s'appliquer dès le lendemain à tous les nouveaux projets.

Étant donné que le gouvernement a dit que c'est ce qu'il allait faire, comment le premier ministre peut-il justifier la position que prend actuellement le gouvernement au sujet de ce qui est probablement le projet énergétique le plus important de notre histoire, soit l'exploitation des sables bitumineux? Le projet Alsands appartiendra à 80 p. 100 à des intérêts étrangers et le projet de Cold Lake appartiendra à 100 p. 100 à des intérêts étrangers.

Questions orales

M. Trudeau: Madame le Président, je ne suis pas d'accord avec le député lorsqu'il dit que le futur, cela veut dire demain.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Cela voudrait-il dire hier?

M. Trudeau: Même les députés du NPD ont souvent soutenu que pour eux l'avenir se situe quelque part dans le lointain, et pas nécessairement demain. Voilà la réalité. J'ai fait savoir que le gouvernement entendait œuvrer en ce sens. J'ai signalé maintes fois, statistiques à l'appui, que nous avons réussi au cours de la dernière décennie à réduire de 90 à 70 p. 100 le niveau de la mainmise étrangère sur notre pétrole. Nous entendons continuer en ce sens.

L'apport d'un peu moins de un million de dollars du gouvernement canadien dans le projet d'exploitation des sables bitumineux vise à accroître la propriété canadienne. Je n'ai jamais pensé que nous arriverions du jour au lendemain à réduire de 90 à 60 p. 100 la mainmise massive des étrangers sur notre pétrole. Le député voudrait que nous le tentions. On pourrait y arriver soit en les expropriant sans les indemniser, ce qui n'est pas la méthode du gouvernement, soit en contractant des emprunts massifs pour rendre aux étrangers l'argent qu'ils ont investi. La Chambre sait que nous ne tenons pas particulièrement pour le moment à accroître notre dette à ce point.

M. Broadbent: Madame le Président, le premier ministre confond deux points différents, bien involontairement dirais-je pour le moment. Je voudrais des explications. Il a promis en 1974 de s'arranger pour que les entreprises canadiennes aient la mainmise sur au moins la moitié de tous les nouveaux projets et non pas que tout ce secteur appartiendrait dans une proportion de 50 ou 60 p. 100 à des entreprises canadiennes dans l'avenir immédiat.

Aussi, s'il a promis de s'arranger pour que 50 ou 60 p. 100 de tous les nouveaux projets soient entre les mains de sociétés canadiennes, je voudrais répéter ma question sur la mise en valeur des sables bitumineux: pourquoi le gouvernement du Canada est-il en train de livrer nos futures ressources énergétiques aux entreprises étrangères alors que Petro-Canada pourrait s'en occuper?

M. Trudeau: Madame le Président, la société Petro-Canada ne pourrait s'en occuper que si elle en avait les moyens. Le gouvernement fédéral a considérablement augmenté le budget de Petro-Canada depuis deux ou trois ans. Il lui a permis d'acheter l'une des principales entreprises du pays et de se classer, avec les actionnaires canadiens, parmi les dix grandes compagnies, ce qui n'était pas le cas avant sa création.

Ce que je veux dire, c'est que pour permettre à Petro-Canada de s'arranger pour que le Canada possède une plus grande partie de ce secteur, ce qui serait souhaitable et ce qui, nous l'espérons, se produira un jour, il faudrait puiser plusieurs milliards de dollars de plus dans les poches des contribuables.

Une voix: Allez emprunter sur le marché des capitaux.